



SOUS-PROJET	Général (GEN)
DISCIPLINE	Management de Projet (MAN)
TYPE DE DOCUMENT	Procédure (PROC)
TITRE DU DOCUMENT	Procédure de consultation des villes et de la MEL dans le cadre de travaux de réseaux

IND.	RÉDACTEUR		VÉRIFICATEUR		APPROBATEUR		DATE
	Nom	Visa	Nom	Visa	Nom	Visa	
01	B. RIGOMONT	BRA	N. COENE	NCO	F. DARDENNE	FDA	18/09/25
02	B. RIGOMONT	BRA	N. COENE	NCO	F. DARDENNE	FDA	16/10/25
03	B. RIGOMONT	BRA	N. COENE	NCO	F. DARDENNE	FDA	27/10/25
04	B. RIGOMONT	BRA	N. COENE	NCO	F. DARDENNE	FDA	12/11/25

IND.	EVOLUTIONS
01	Création du document
02	Compléments suite à la relecture MEL (DTEC)
03	Modification du lexique « 3.1 Etape n°1 – Etudes d'exécution »
04	Modification cartes « Feeders » et « géographiques » ; remplacement « DEE » par « AVP »

Table des matières

Table des matières

1.	Objectif de la procédure	3
2.	Les phases travaux	3
3.	Les étapes d'une phase travaux	7
4.	Gestion documentaire	9
5.	Gestion des approbations	10

1. Objectif de la procédure

La présente procédure a pour objectif de préciser les différents échanges entre Ilénergie, les villes et les services de la MEL concernés par les travaux de réseau de chaleur réalisés dans le cadre de la concession de service public pour le développement et la gestion du réseau de chaleur et de froid urbain intercommunal (Wattignies, Lille et communes à proximité) de la Métropole Européenne de Lille.

Cette procédure a pour objectif de formaliser et d'optimiser la coordination entre les différents acteurs afin de minimiser les nuisances, de garantir la sécurité et d'optimiser les coûts. Cette procédure repose sur 3 principaux principes :

- Transparence : les informations relatives aux travaux (nature, planning, impact) seront communiquées de manière claire et complète.
- Anticipation : la consultation doit avoir lieu suffisamment en amont pour permettre la prise en compte des avis et ajustements nécessaires.
- Traçabilité : chaque étape de la consultation sera documentée pour assurer la traçabilité des échanges et des décisions.

2. Les phases travaux

Le développement du réseau de chaleur sera réalisé par phase. Une phase correspond à un tronçon précis du réseau de chaleur faisant l'objet d'une opération de travaux autonome définie géographiquement et temporellement.

Certaines phases correspondant à la création de feeder (portion de réseau de gros diamètre structurantes pour l'irrigation réseau) font d'ores et déjà l'objet d'un calendrier défini alors que les antennes de raccordements font l'objet d'une planification dépendante de la commercialisation du réseau.

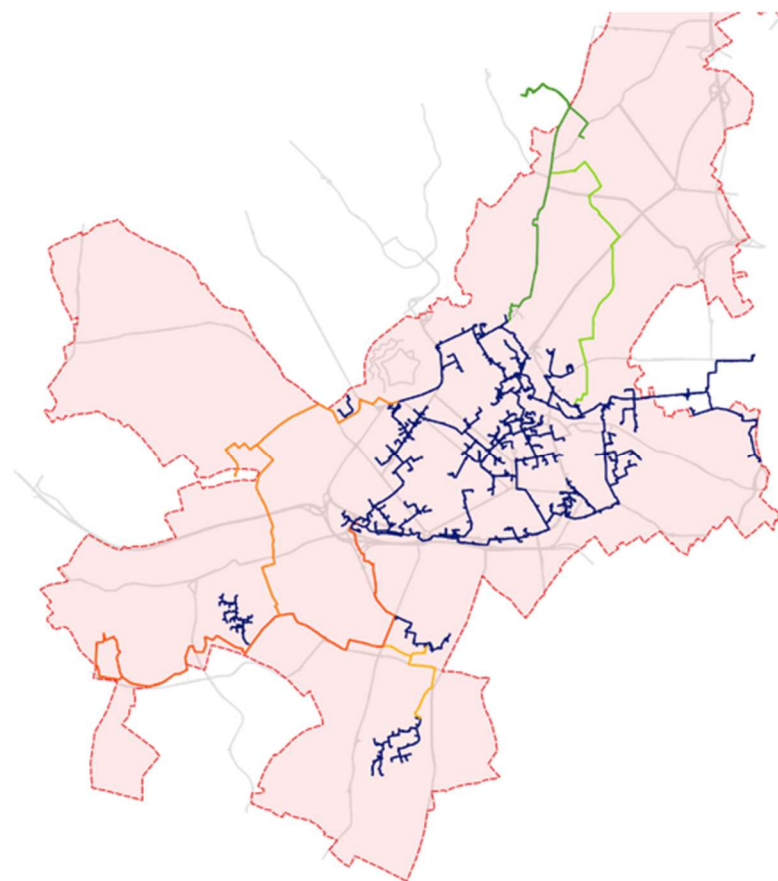
Chaque phase fera l'objet d'une dénomination spécifique selon le zonage géographique du projet ainsi que le numéro de phase.

Le projet est constitué de :

- 5 feeders qui sont les portions de réseaux structurantes permettant de liaisonner les différents sites de production avec les bassins de consommation. Ces feeders ont une programmation fixée et peuvent constituer chacun une phase pouvant éventuellement être redécoupée par années) :
 - Feeder Nord-Ouest
 - Feeder Nord-Est
 - Feeder Sud
 - Feeder Sud-Est
 - Feeder Ouest
- 8 zones géographiques de développement. La réalisation de ces travaux est conditionnée par la commercialisation du réseau de chaleur. Chacune de ces zones a été divisée en « Clusters » (de taille plus ou moins importante) qui constituent un sous ensemble homogène en terme de réalisation des travaux

La carte ci-dessous illustre le découpage par « Feeders » :

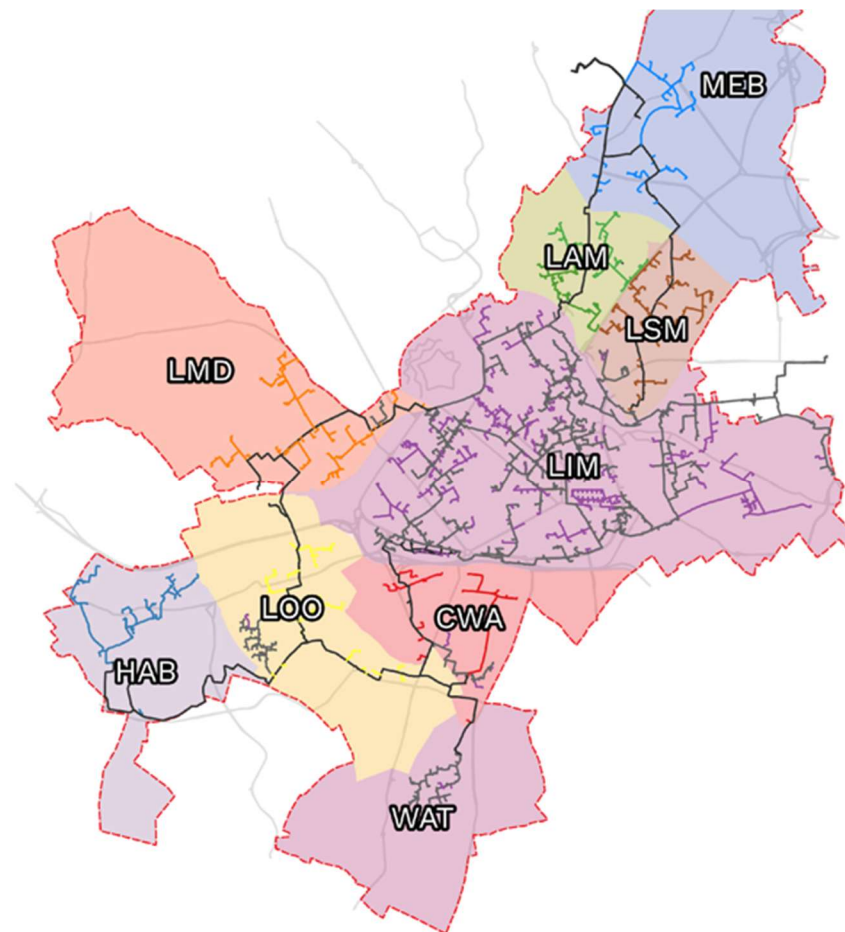
FNO	Feeder Nord-Ouest
FNE	Feeder Nord-Est
FSU	Feeder Sud
FSE	Feeder Sud-Est
FOU	Feeder Ouest



La carte ci-dessous illustre le découpage par « zones géographiques » :

Chaque tronçon (hors feeder) de réseau sera affecté à une zone géographique

HAB	Zone Haubourdin
LOO	Zone Loos
MEB	Zone Marcq-en-Baroeul
LAM	Zone La Madeleine
CWA	Zone Croisette / Wattignies
LSM	Zone Lille - Saint-Maurice Pellevoisin
LMD	Zone Lille - Marx Dormoy
LIM	Zone Lille - Intramuros / Wattignies



Le tableaux ci-dessous reprend le découpage des 8 zones géographiques de développement en clusters :

Zones géographiques - Antennes de réseaux: Clusters / Année début de travaux															
La Madeleine		Marcq-en-Baroeul		Croisette / Wattignies		Lille Marx Dormoy		Lille Intramuros		Lille Saint-Maurice		Loos		Haubourdin	
LAM-01	2027	MEB-01	2029	CWA-01	2028	LMD-01 (1)	2026	LIM-00	Cas par cas	LSM-01	2028	LOO-01	2028	HAB-01	2030
LAM-02	2027	MEB-02	2029	CWA-02	2028	LMD-02 (1)	2026	LIM-01	2028	LSM-02	2028	LOO-02	2028	HAB-02	2031
LAM-03	2027	MEB-03	2029	CWA-03	2028	LMD-03 (1)	2026	LIM-02	2029	LSM-03	2028	LOO-03	2028	HAB-03	2029
LAM-04	2028	MEB-04	2029	CWA-04	2028	LMD-04	2027	LIM-03	2029	LSM-04	2028	LOO-04	2028		
LAM-05	2027	MEB-05	2029	CWA-05	2029	LMD-05	2027	LIM-04	2029	LSM-05	2028	LOO-05	2028		
LAM-06	2027	MEB-06	2029	CWA-06	2028	LMD-06	2027	LIM-05	2029	LSM-06	2028	LOO-06	2028		
		MEB-07	2029	CWA-07	2028	LMD-07	2027	LIM-06	2028	LSM-07	2028	LOO-07	2028		
		MEB-08	2029	CWA-08	2028	LMD-08	2027	LIM-07	2030	LSM-08	2028	LOO-08	2029		
		MEB-09	2028	CWA-09	2028	LMD-09	2027	LIM-08	2028	LSM-09	2028	LOO-09	2029		
		MEB-10	2028	CWA-10	2028	LMD-10	2027	LIM-09	2027	LSM-10	2028	LOO-10	2030		
		MEB-11	2028	CWA-11	2027	LMD-11	2027	LIM-10	2027	LSM-11	2028	LOO-11	2030		
		MEB-12	2028	CWA-12	2027	LMD-12	2027	LIM-11	2027	LSM-12	2028	LOO-12	2030		
		MEB-13	2028	CWA-13	2027	LMD-13	2027	LIM-12	2027	LSM-13	2028	LOO-13	2029		
				CWA-14	2028	LMD-14	2027	LIM-13	2028	LSM-14	2028	LOO-14	2031		
				CWA-15	2028	LMD-15	2027	LIM-14	2030	LSM-15	2028	LOO-15	2031		
				CWA-16	2027			LIM-15	2030	LSM-16	2028	LOO-16	2029		
				CWA-17 (1)	2026					LSM-17	2028	LOO-17	2029		
										LSM-18	2028	LOO-18	2029		
										LSM-19	2028				
										LSM-20	2028				
										LSM-21	2028				

(1)-Dans dossiers Feeder Sud-Est ou Feeder Ouest 2026

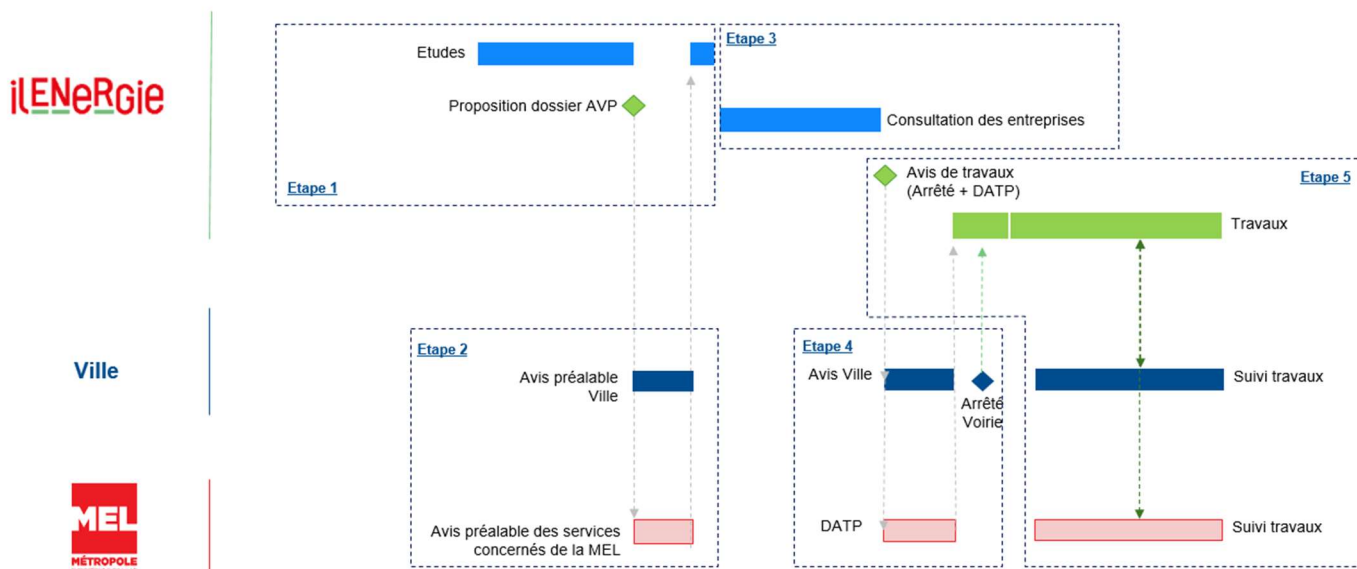
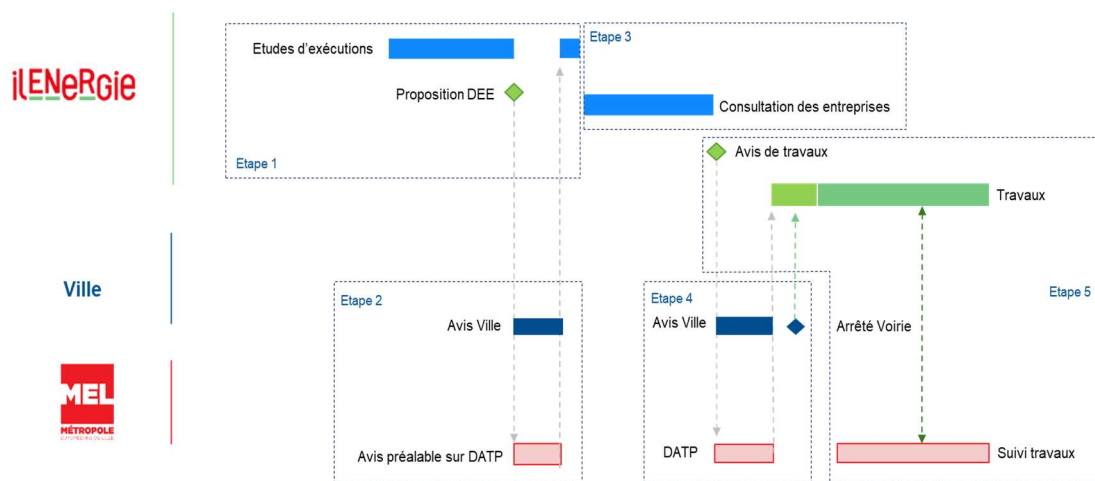
Afin de limiter le nombre de dossier à valider et si les conditions le permettent, des clusters d'une même zone de développement géographique pourront être regroupés dans un même dossier.

La cartographie des clusters par zones géographique est en annexe N°2.

3. Les étapes d'une phase travaux

Chaque phase travaux de développement du réseau sera décomposée en 5 étapes comme illustré dans la figure ci-dessous :

0. Présentation des tracés aux différents services (2025)
1. Etudes AVP
2. Avis préalable de travaux
3. Consultation des entreprises
4. Avis de travaux
5. Travaux



3.1 ETAPE N°1 - ETUDES AVP

Le concessionnaire prépare et transmet à la MEL et aux villes concernées par la phase au travers de la GED un Dossier Avant Projet (DAVP) 9 mois avant le début des travaux.

Ce dossier comprendra les informations suivantes :

- 1 - CONTACTS ET SUIVI DOCUMENTAIRE
- 2 - PHASAGE ET CIRCULATION »
- 3 - PLANS DE SITUATION ET PROFILS EN LONG
- 4 - POINTS PARTICULIERS

Un modèle de dossier AVP est présenté en Annexe 1 de la présente procédure.

Ilénergie propose systématiquement une visite commune sur le terrain au moins 2 semaines avant la mise à disposition du Dossier AVP.

Le délai de prévenance de cette visite sera d'au moins 3 semaines.

3.2 ETAPE N°2 - AVIS PRÉALABLE DE TRAVAUX

A compter de la date de mise à disposition du DAVP sur la GED, les services concernés par le projet disposent de **3 mois** pour partager leurs commentaires/propositions.

Une réunion de prise en compte des commentaires de la Ville concernée et des services de la MEL sera programmée par Ilénergie dès la mise à disposition du DAVP sur la GED.

Cette réunion fera l'objet d'un CR déposé sur la GED et fera l'objet d'une approbation numérique de la DTEC et d'Ilénergie.

3.3 ETAPE N°3 - CONSULTATION DES ENTREPRISES

Durant cette étape, Ilénergie consulte les entreprises de travaux en intégrant les éléments décrits dans le CR de l'étape 2- Avis préalable des travaux.

3.4 ETAPE N°4 - AVIS DE TRAVAUX

Au minimum 6 semaines avant les travaux, en parallèle des circuits de DATP et d'Arrêtés de Voirie, Ilénergie déposera sur la GED l'ensemble des pièces relatives à un Avis de Travaux. Les pièces de l'Avis de travaux comprendront :

- Une Demande d'Autorisation Technique Préalable
- Une Demande d'Arrêté de Voirie incluant le « plan de signalisation temporaire de chantier ».

- Les moyens de communication mis en œuvre en amont et pendant la phase travaux
- Le planning prévisionnel des travaux
- Les zones de chantier

Une réunion de prise en compte des commentaires de la Ville concernée et des services de la MEL est programmée par Ilénergie **1 mois** après la mise à disposition de l'Avis de Travaux sur la GED. Cette réunion fait l'objet d'un CR déposé sur la GED et fera l'objet d'une approbation numérique de la DTEC de la MEL, des services techniques de la ville et d'Illénergie.

3.5 ETAPE N°5 - TRAVAUX

Ilénergie organisera des échanges réguliers avec les services concernés durant toute la durée des travaux. Des réunions de chantier, auxquels seront conviées un correspondant unique des services concernés, seront organisées de façon hebdomadaire. Un compte rendu de réunion sera établi et diffusé plus largement.

4. Gestion documentaire

L'ensemble des documents mis à disposition des villes et de la MEL sera disponible sur la GED Google Drive administrée par Ilénergie.



Chaque phase de travaux fera l'objet d'un dossier spécifique dans chaque dossier correspondant aux 5 étapes d'une phase travaux.

5. Gestion des approbations

Les documents de l'APT (Avis Préalable de Travaux) et les documents de l'Avis de Travaux (AT) pourront faire l'objet d'une approbation électronique par la ville et par la MEL au travers de la GED Google Drive.

... > 1-DOSSIER AVP > FOU ▾

▼ Demander à Gemini

✚ Explorer ces fichiers

✕ 1 sélectionné Résumer ce dossier

Nom ↑ Date de la modification

Nom	Date de la modification
FOU_001	3 nov. FRANCOIS DARDENNE

- Télécharger
- Renommer Ctrl+Alt+E
- Résumer ce dossier Nouveau
- Partager
- Organiser
- Informations sur le dossier
- Placer dans la corbeille Delete

- Partager Ctrl+Alt+A
- Copier le lien
- Approbations Alt+V, puis E

Annexes

Annexe 1 –Exemple de Dossier AVP

- Annexe 1.1 - Exemple planning et plan de circulation
- Annexe 1.2 - Exemple Etude du tracé

Annexe 2 – Cartographie des clusters par zone géographique